b92

République du Sénégal
Ministère de l'Économie et des Finances
Ministère des Collectivités Locales et de la Décentralisation

Union Européenne
Délégation de la Commission Européenne

MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL DE SUIVI-EVALUATION ADAPTE AUX BESOINS DES COLLECTIVITES LOCALES

NOTE DE PRESENTATION DU PROCESSUS ET POTENTIALITES D'ARTICULATION AVEC LE PNDL

PROGRAMME D'APPUI AUX REGIONS
Cellule d'Appui aux Régions
CAR

Programme de Soutien
aux Initiatives de Développement Local
Psidel

PROGRAMME D'APPUI
AU DEVELOPPEMENT LOCAL URBAIN
PADELU

Mai 2005

NOTE DE PRESENTATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL DE SUIVI-EVALUATION ADAPTE AUX BESOINS DES COLLECTIVITES LOCALES ET POTENTIALITES D'ARTICULATION AVEC LE PNDL

Dans le cadre des divers appuis au Développement Local financés par les ressources du 8ème FED, l'orientation a été prise de responsabiliser davantage les Collectivités Locales (CL) et les Structures d'appui déconcentrées auxquelles le Gouvernement du Sénégal, par le biais de sa politique de Décentralisation, a transféré un certain nombre de compétences.

A cet égard, il est confié aux CL la maîtrise d'ouvrage des investissements ainsi que des opérations d'appui arrêtées en rapport avec les instances de décision que sont le Comité de Financement et le Comité de Pilotage des divers Programmes, à savoir le Programme de Soutien aux Initiatives de Développement Local (PSIDEL), le Programme d'Appui au Développement Local Urbain (PADELU) et le Programme d'Appui aux Régions (PAR).

C'est dans ce contexte que les trois Programmes mettent leurs efforts en commun pour la mise à disposition d'un outil de suivi-évaluation adapté aux besoins des Collectivités Locales. Une telle initiative répond à une des principales préoccupations de l'ARD en tant que bras technique des CL. C'est pourquoi, il a été retenu l'option d'orienter ce travail vers les ARD avec une transmission à terme de l'outil jusqu'au niveau des CL.

Dans un premier temps, des outils spécifiques sont mis en œuvre au niveau de chaque Programme sous forme de Systèmes de Suivi-Evaluation (SSE) informatisés. Ceux-ci permettent d'alimenter le processus de capitalisation, de renforcer et de superviser les performances des activités (notamment en terme de capacités et de bonne gouvernance locale par la formation-information-communication, d'investissement et de fonctionnalité des structures politiques et techniques décentralisées). L'approche et le degré d'avancement en terme de mise en œuvre du SSE diffèrent d'un Programme à un autre.

Au niveau du PSIDEL, un système de suivi-évaluation (SSE) a été élaboré de manière participative et itérative (intégrant des modules d'importation/exportation de données et un site web dynamique) afin d'être ensuite développé pour les deux autres Programmes (PADELU-PAR). A noter l'existence de plusieurs volets au niveau du SSE : volets interne (propre à la structure) et externe (environnement d'intervention dont l'unité d'observation est la CL, voire le Village/Quartier), volets suivi (opérationnel) et évaluation (décisionnel).

L'adaptation de l'ouitl aux besoins de l'ensemble des CL et sa mise en place au niveau des ARD (dans un premier temps) est pilotée par le PSIDEL sur une zone pilote couvrant les Régions de Saint-Louis, Kolda et Ziguinchor. Ce choix est motivé entre autres par la présence simultanée des trois Programmes, par la collaboration entre l'ARD et le PSIDEL (mise à disposition d'Experts, faisant office de superviseur dans leur zone d'intervention respective), par l'identification des passerelles entre la Base de données Régionale (dont l'ARD est généralement maître d'œuvre) et le SSE PSIDEL et par les divers degrés d'approche et d'avancement pour chacune de ces zones (l'extension aux autres Régions par la suite n'en serait que facilitée).

La finalité d'une telle démarche consiste à mettre à disposition des cibles des Programmes des outils de suivi-évaluation adaptés, intégrant un Système d'Information Locale (SIL). Elle consiste à proposer aux ARD de gérer ces outils à leur niveau en complément d'autres déjà existants, en cours d'élaboration ou prévus, dont Base de Données Régionale (BDR) et Système d'Information Géographique (SIG).

Sur base d'une évaluation positive de la phase pilote, les principales perspectives dans la mise en œuvre du SSE adapté s'articulent autour (i) du renforcement de l'outil, (ii) de son extension aux autres Régions, (iii) de son exploitation au niveau national (Maison des Elus, MCLD) et in fine (iv) de son transfert progressif vers les Collectivités Locales.

Au niveau du PNDL, la mise en place d'un SSE, répondant à des objectifs similaires, est également prévue (cf. termes de référence du groupe de travail spécifique).

Afin d'identifier les potentialités d'articulation, les différents éléments constituant la mise en œuvre de ces outils sont comparés dans le tableau ci-dessous :

PNDL	PSIDEL-PADELU-PAR
Mettre en oeuvre un SSE participatif intégré et adapté aux besoins de l'ensemble des acteurs du PNDL	Mise en œuvre (sur une zone pilote dans un premier temps) d'un SSE adapté aux besoins des CL, impliquant les structures d'appui (ARD, Services Techniques déconcentrés) et les autres intervenants.
Intégrer les indicateurs de suivi d'exécution et d'impact et le cadre logique du PNDL	Le volet interne du SSE (propre à la structure) s'articule particulièrement autour du cadre logique et des indicateurs (d'activité, de résultat et d'impact).
Impliquer les CL et les OCB dans le suivi-évaluation en vue d'une meilleure gestion et pérennisation de leurs projets	L'outil adapté doit permettre aux CL (et OCB) d'effectuer un suivi-évaluation correct de leurs activités, dont essentiellement l'élaboration et l'exécution des documents de planification.

La démarche proposée par les Programmes de l'Union Européenne dans le cadre de la mise en œuvre du SSE adapté cherche à proposer un outil, cohérant et ouvert, permettant de répondre à l'ensemble des préoccupations des Acteurs du Développement Local. Le PNDL gagnerait à s'ancrer au processus en se basant entre autres sur les résultats de la phase pilote (à exécuter avant fin 2005), notamment dans le cadre de l'extension du processus à l'ensemble du pays et de l'exploitation de l'outil au niveau national.

NOTE DE PRESENTATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL DE SUIVI-EVALUATION ADAPTE AUX BESOINS DES COLLECTIVITES LOCALES

Documents annexes

1° SSE (PSIDEL) : - Modèle physique des données

- Schéma des modules d'importation/exportation des données et de mise à jour du site web

2° SSE adapté : Modules proposés

3° Schémas de mise en œuvre de l'outil adapté :

- Mise à disposition de l'outil adapté au niveau des ARD avec appui conseil des Programmes

- Alimentation en données et transmission des informations

- Mise à disposition de l'outil adapté au niveau des CL avec appui conseil des ARD

A-1 SSE (PSIDEL)

MODELE PHYSIQUE DES DONNEES

Le volet interne (propre à la structure) comprend les données rattachées au « Programme » et le volet externe (environnement d'intervention) celles rattachées à la « Localité ».

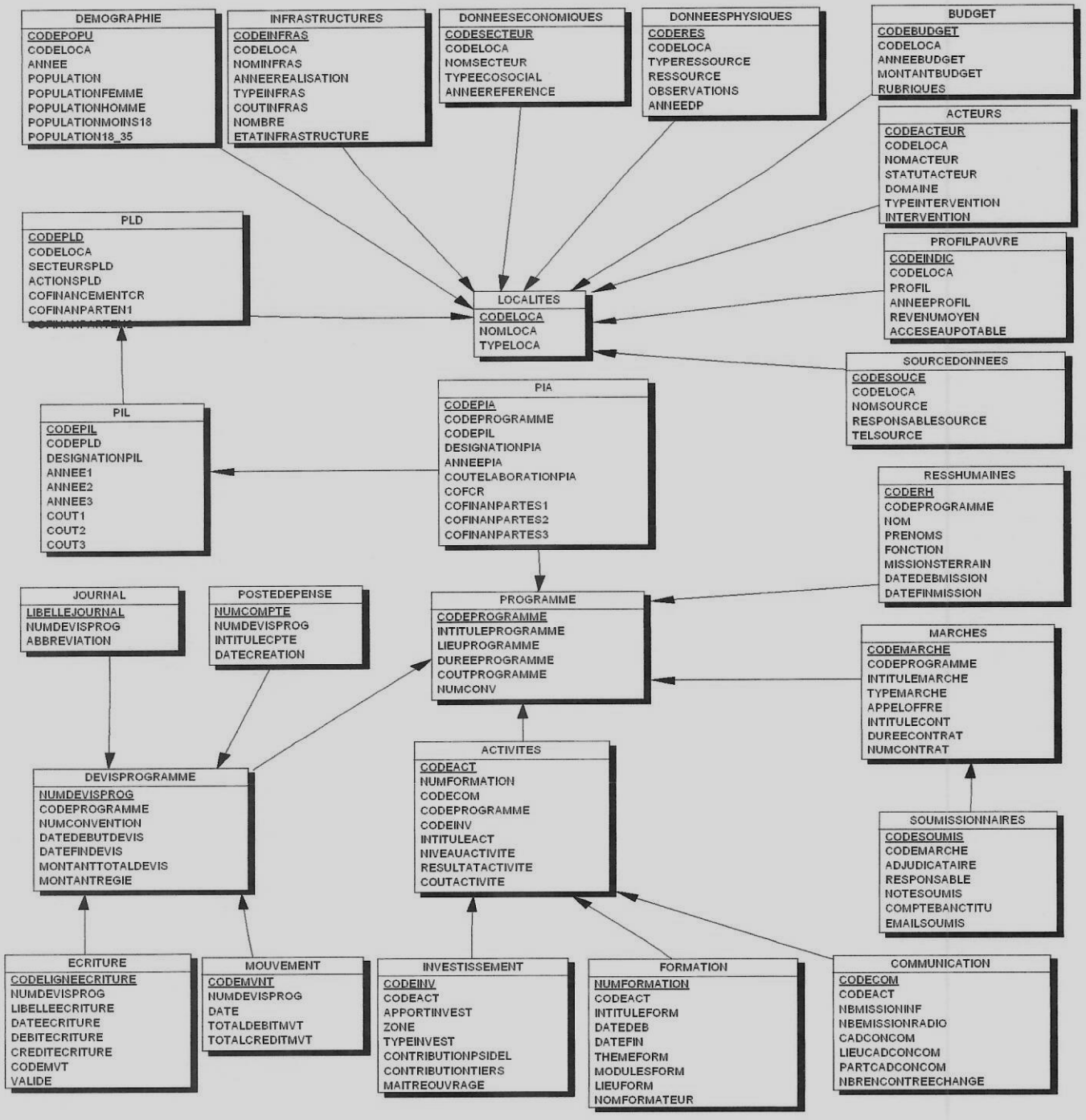

SCHEMA DES MODULES D'IMPORTATION/EXPORTATION DES DONNEES

ET DE MISE A JOUR DU SITE WEB

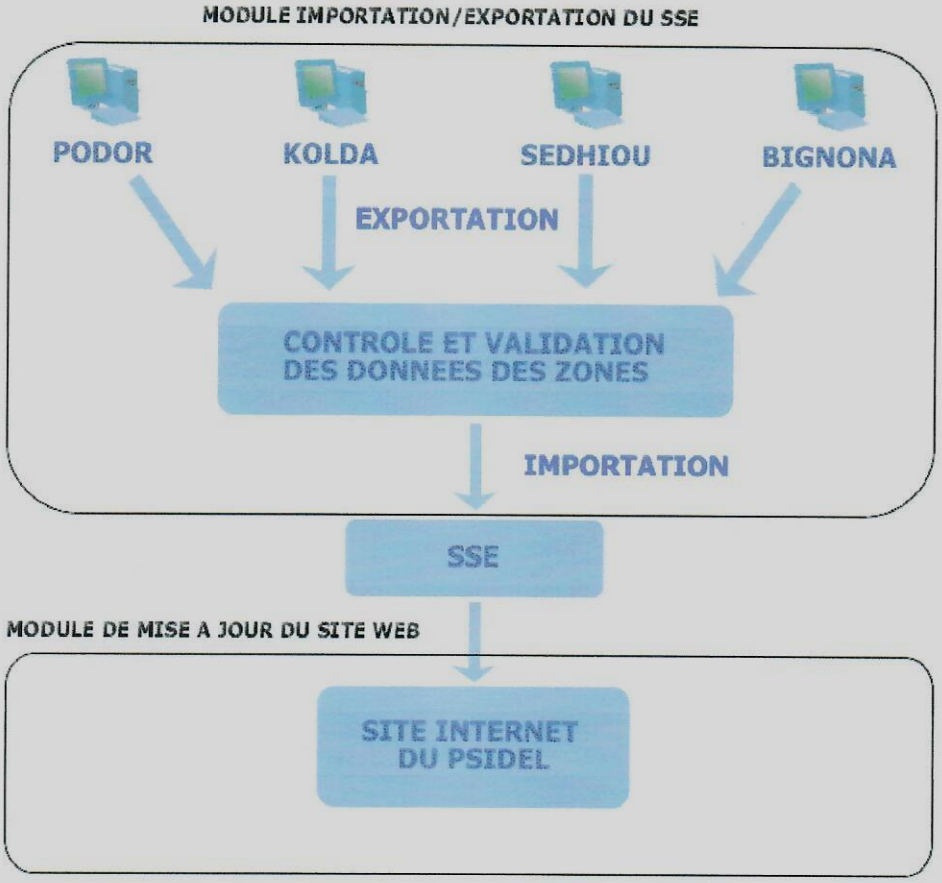

A-2 SSE ADAPTE : MODULES PROPOSES

Suivi financier, comptable et budgétaire

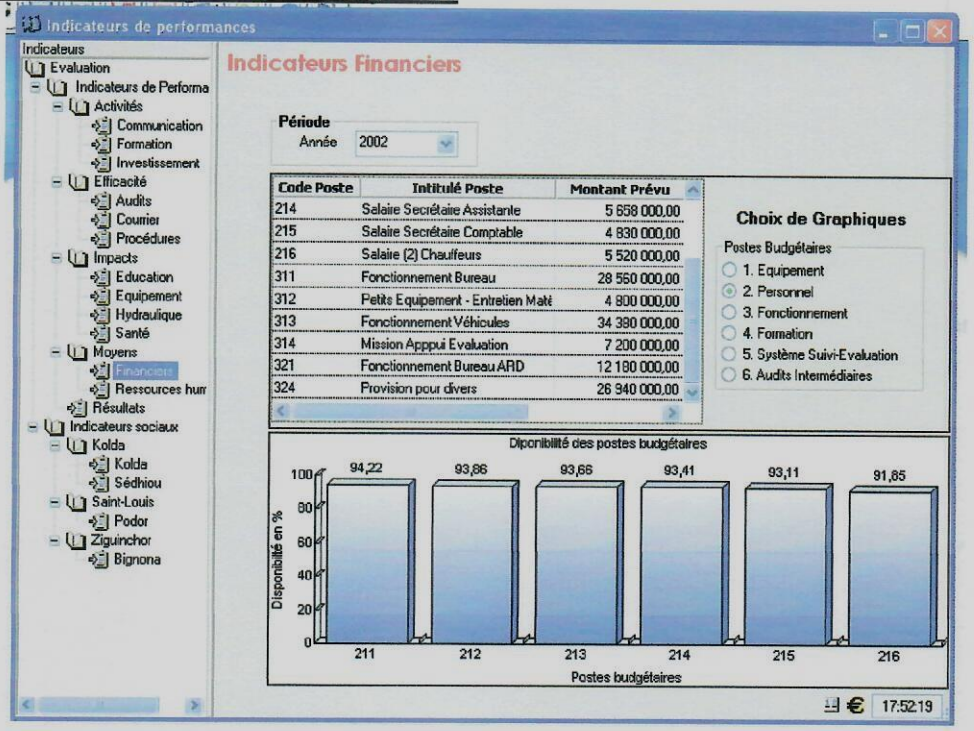

Suivi du courrier

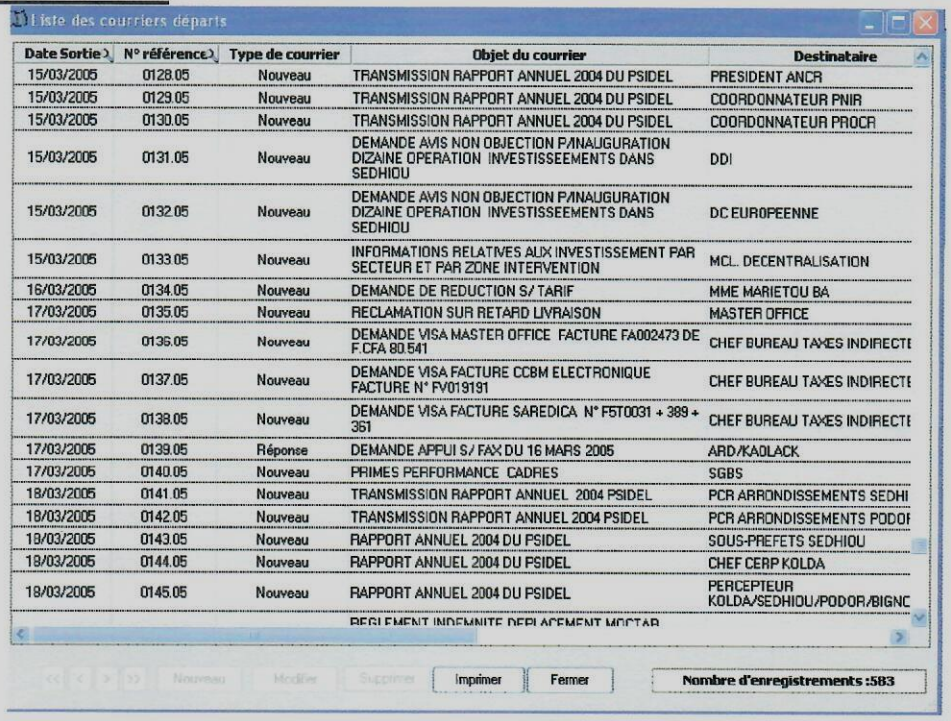

Suivi de l'exécution des marchés

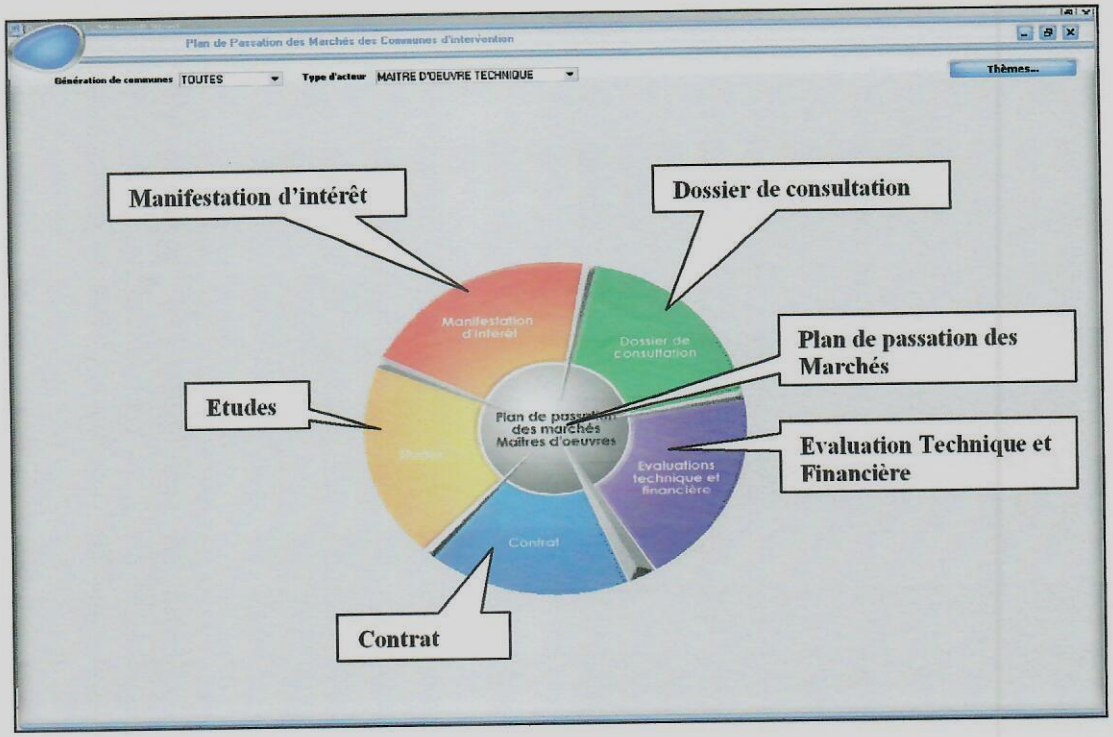

Suivi de l'exécution des travaux

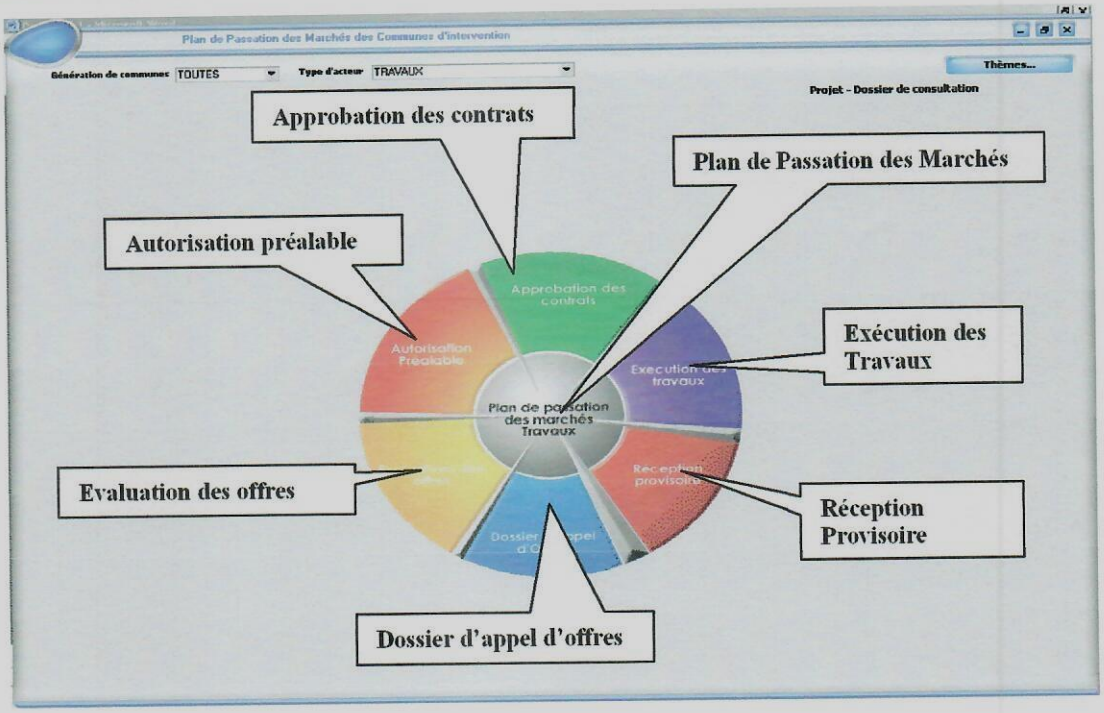

Suivi de l'environnement d'intervention (SIL/BDSE/BDRI)

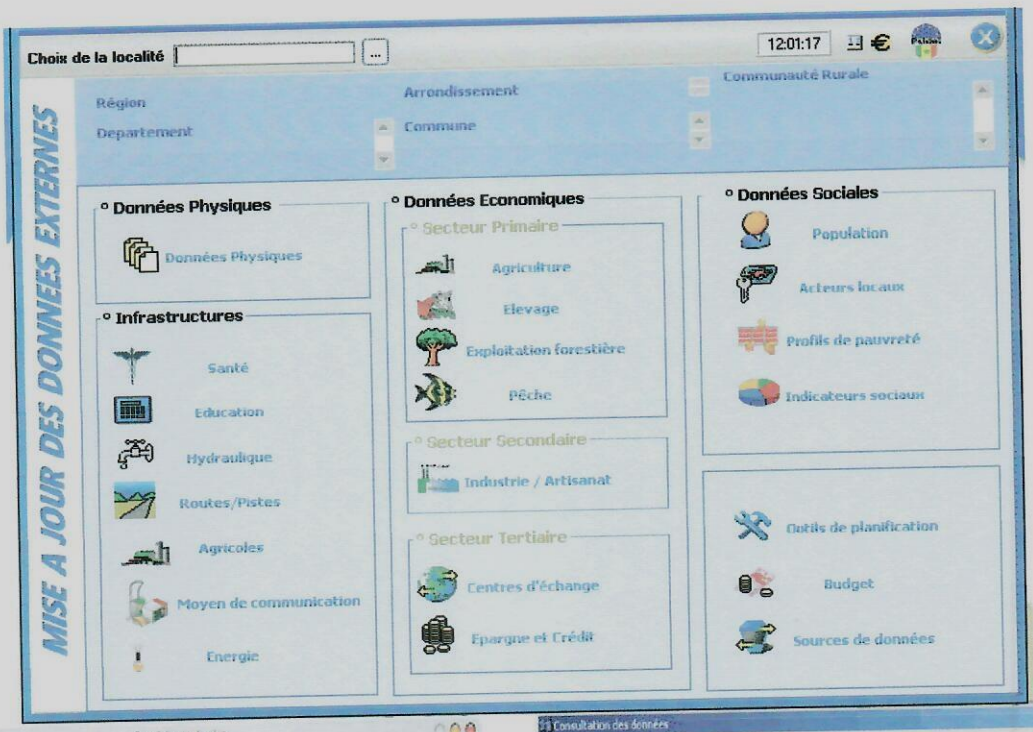

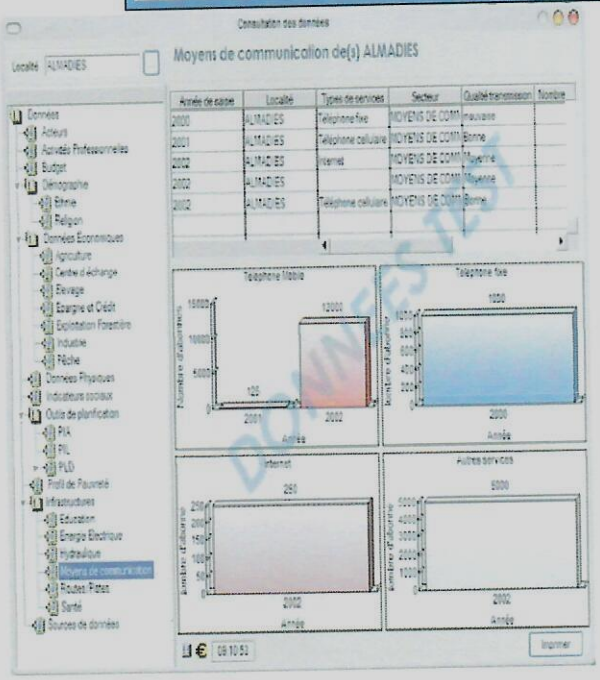

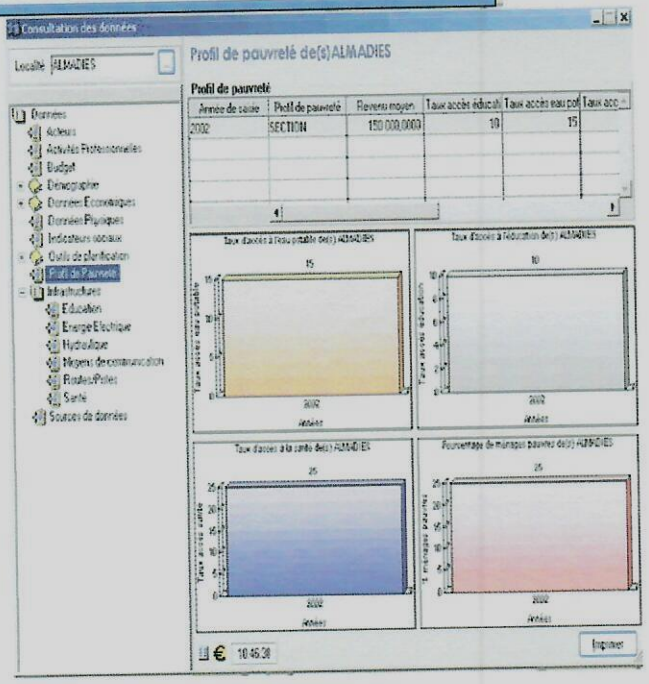

Module de Requêtage

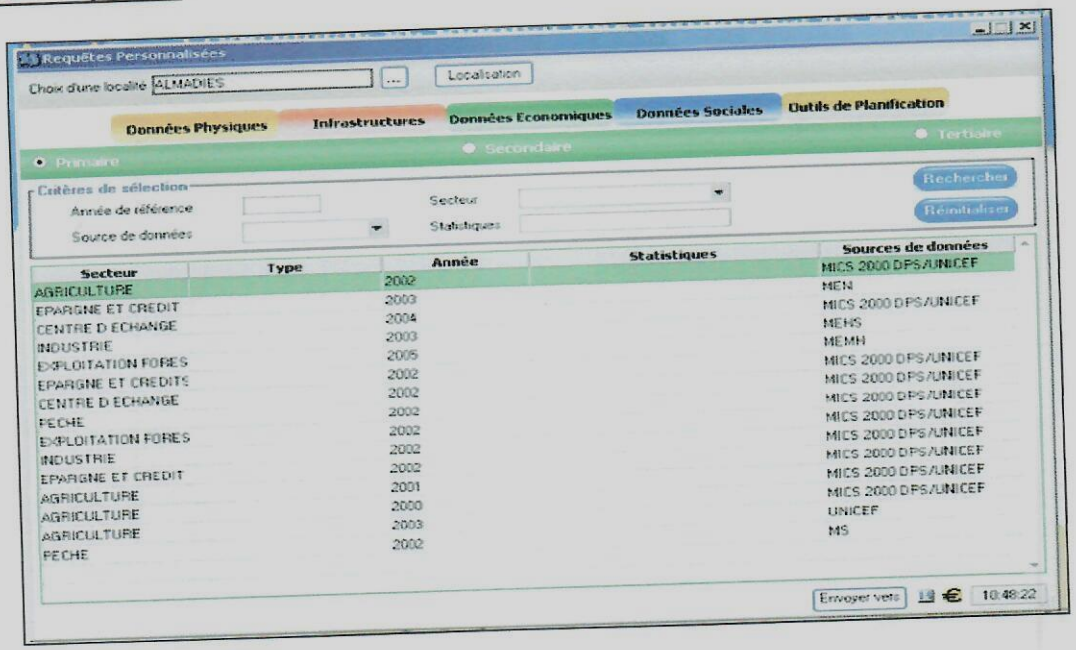

Module de Reporting : Documents Builder

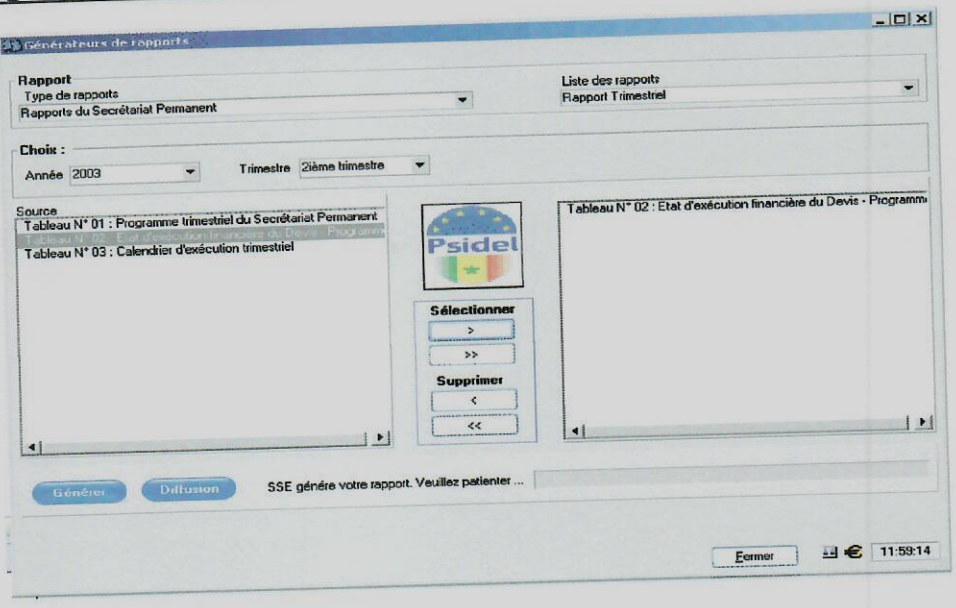

Module Importation/Exportation de données

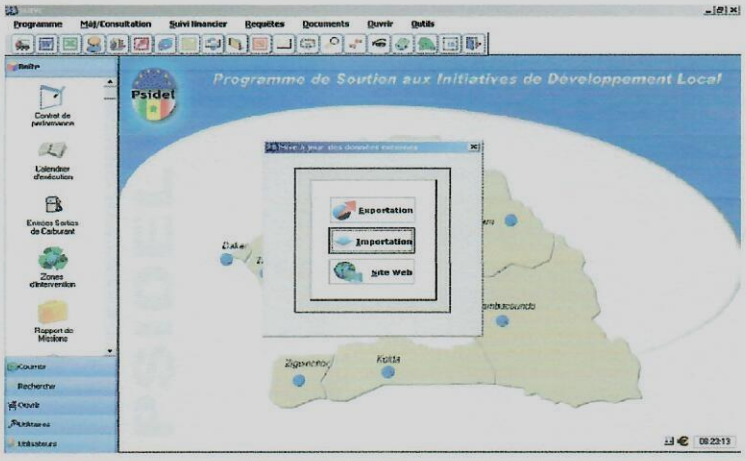

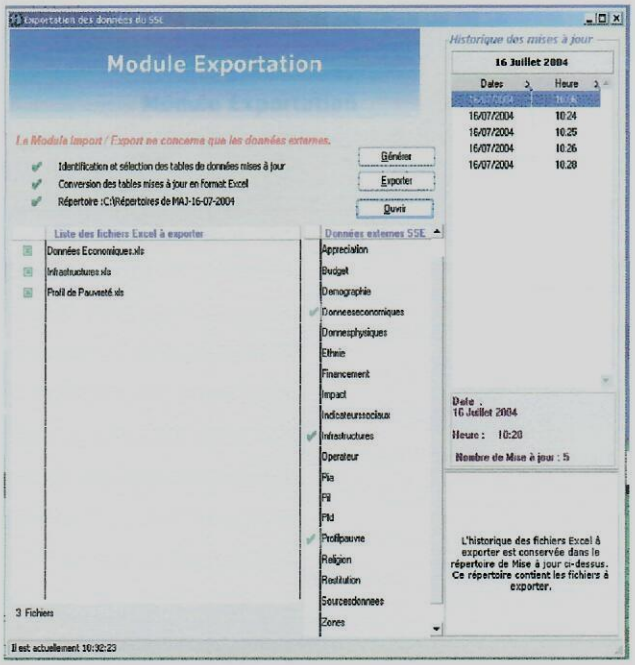

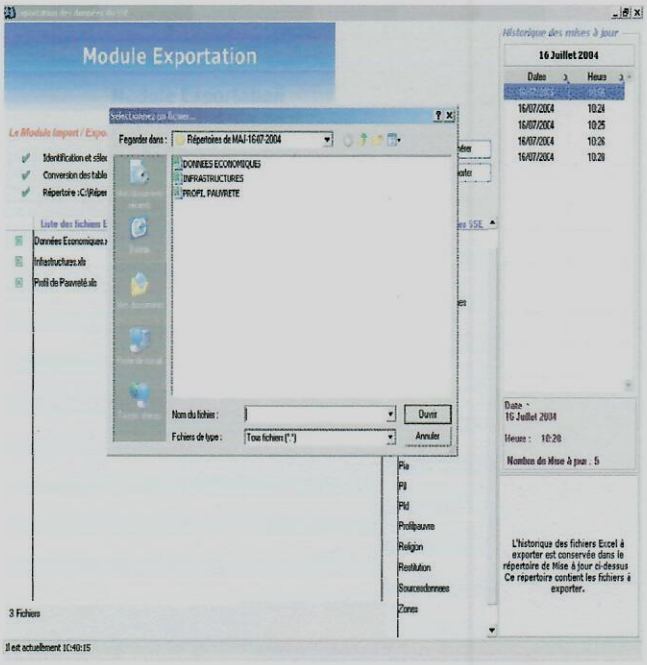

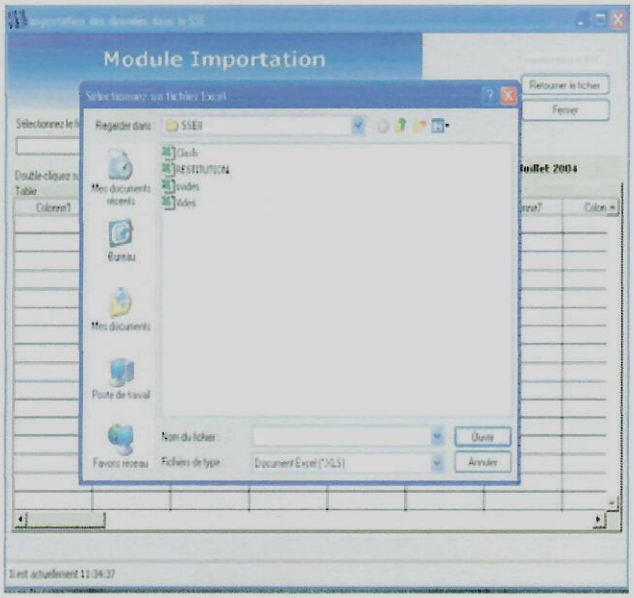

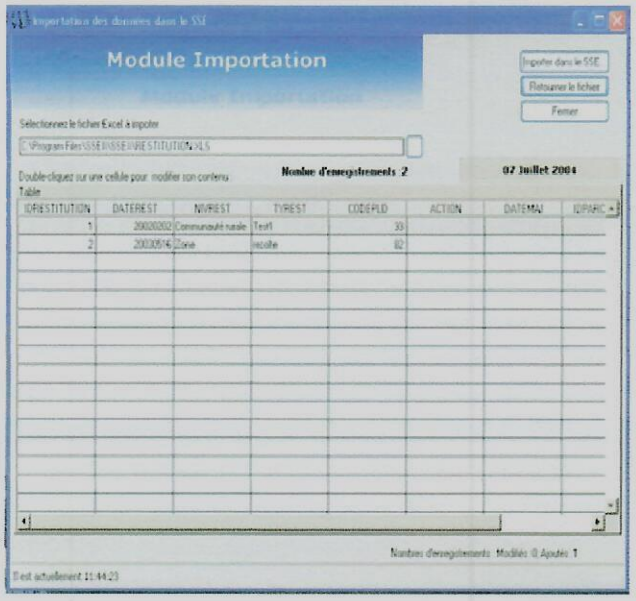

Evaluation : Indicateurs de gestion des performances.

Indicateurs de décentralisation

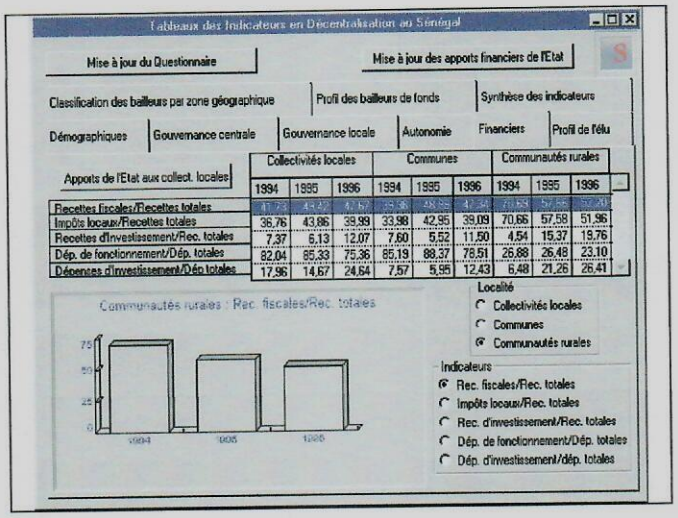

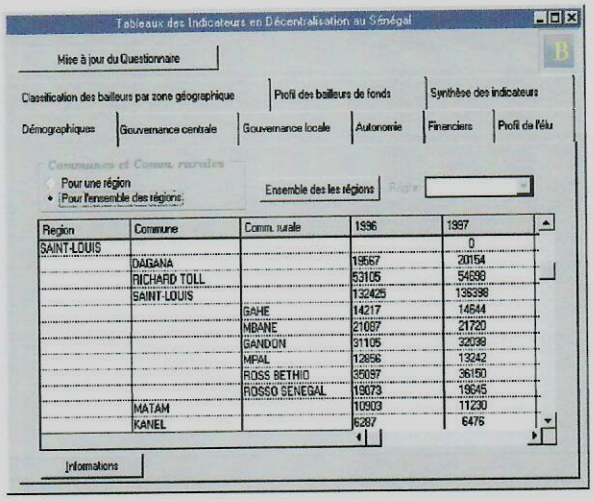

Indicateurs de performance du courrier etde l'exécution des projets

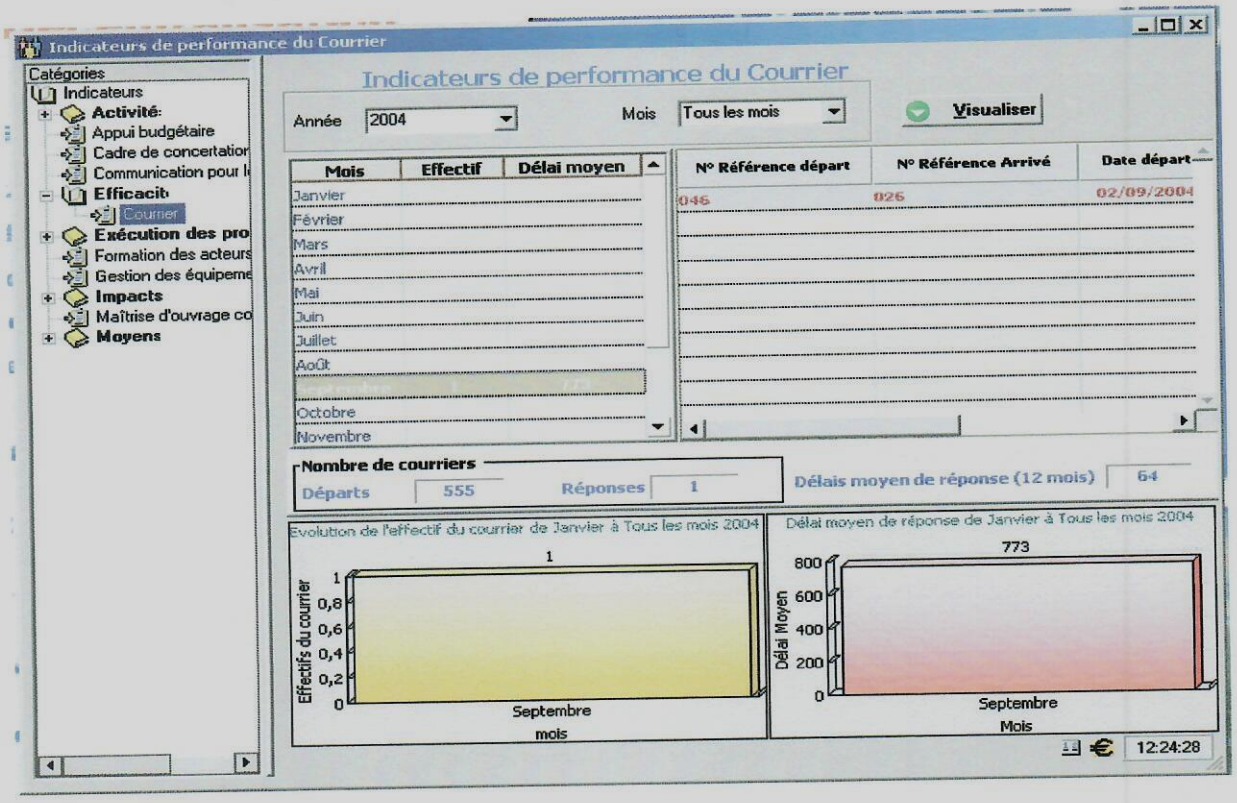

Module cartographique léger

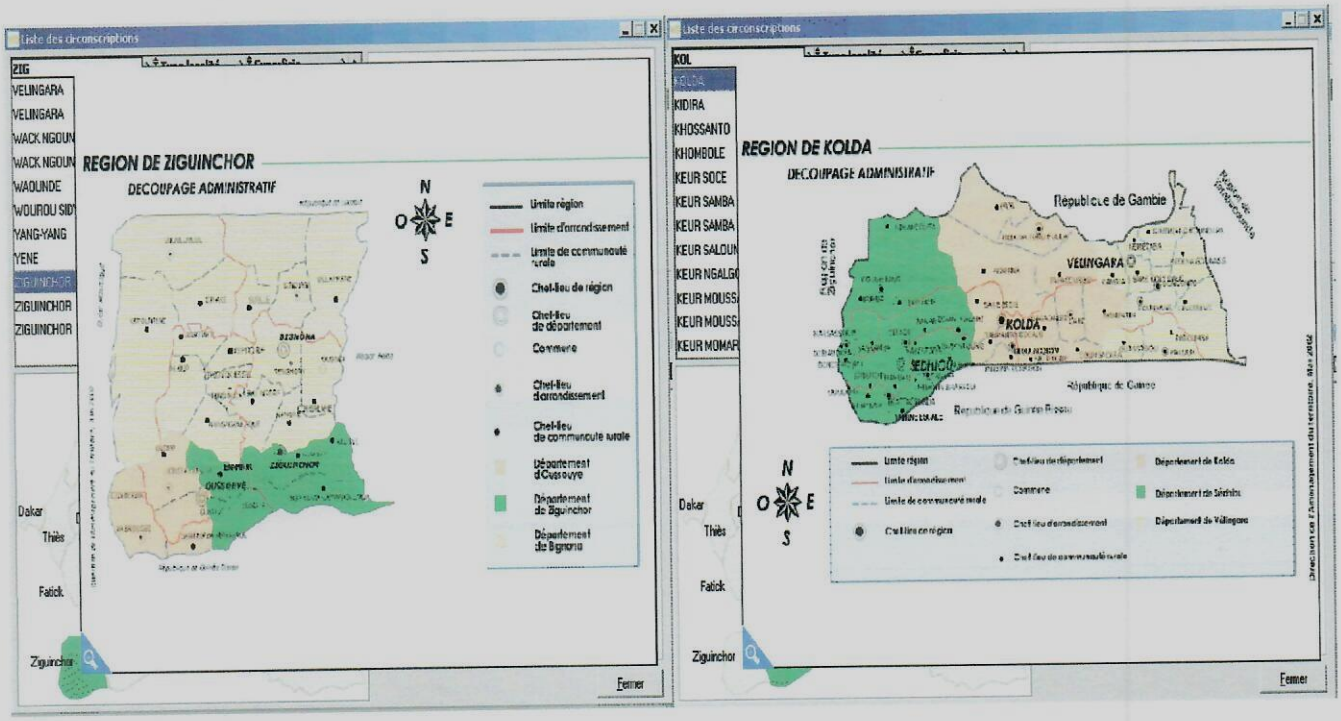

Module de mise à jour des données du Site Web

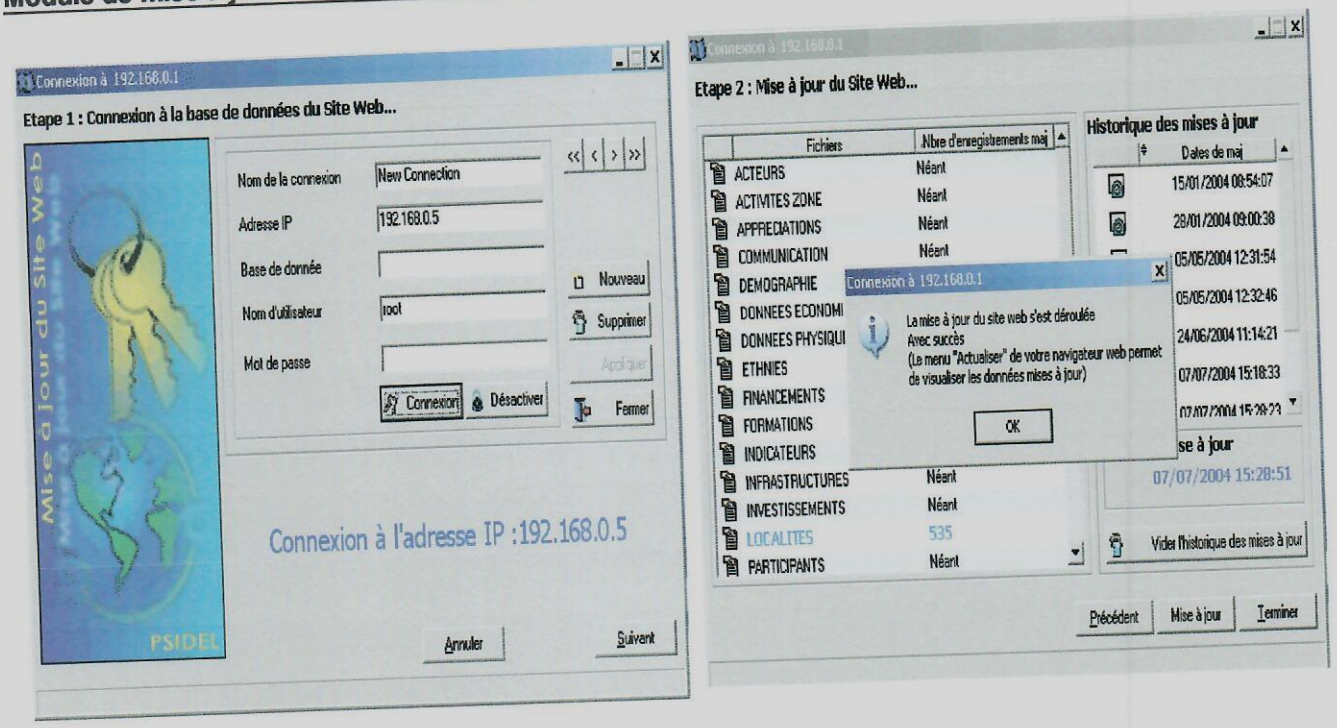

Module de publication de documents sur le Site Web

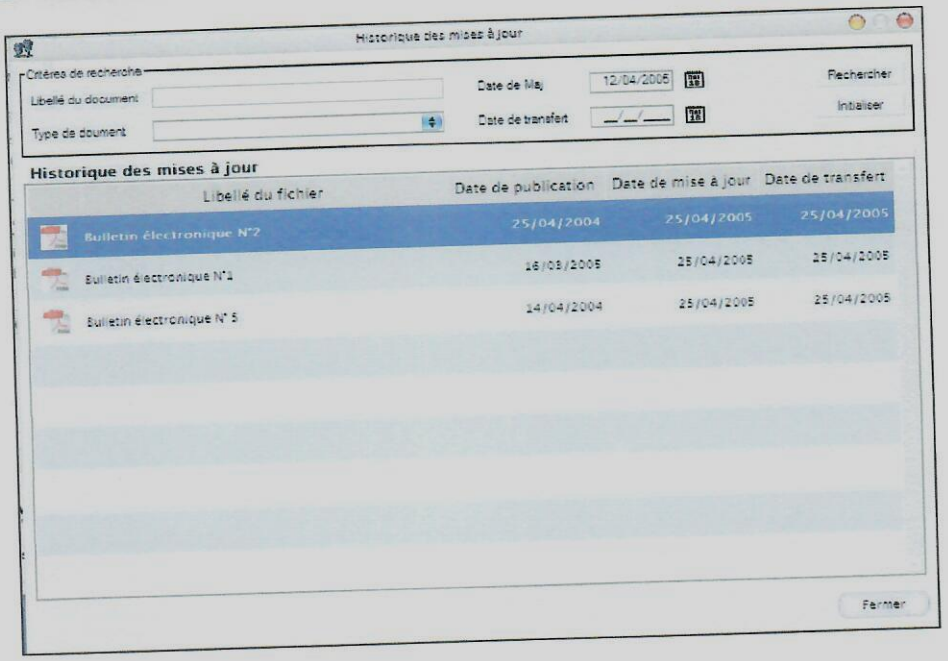

A-3 SCHEMAS DE MISE EN ŒUVRE DE L'OUTIL ADAPTE

Mise à disposition de l'outil adapté au niveau des ARD avec appui conseil des Programmes

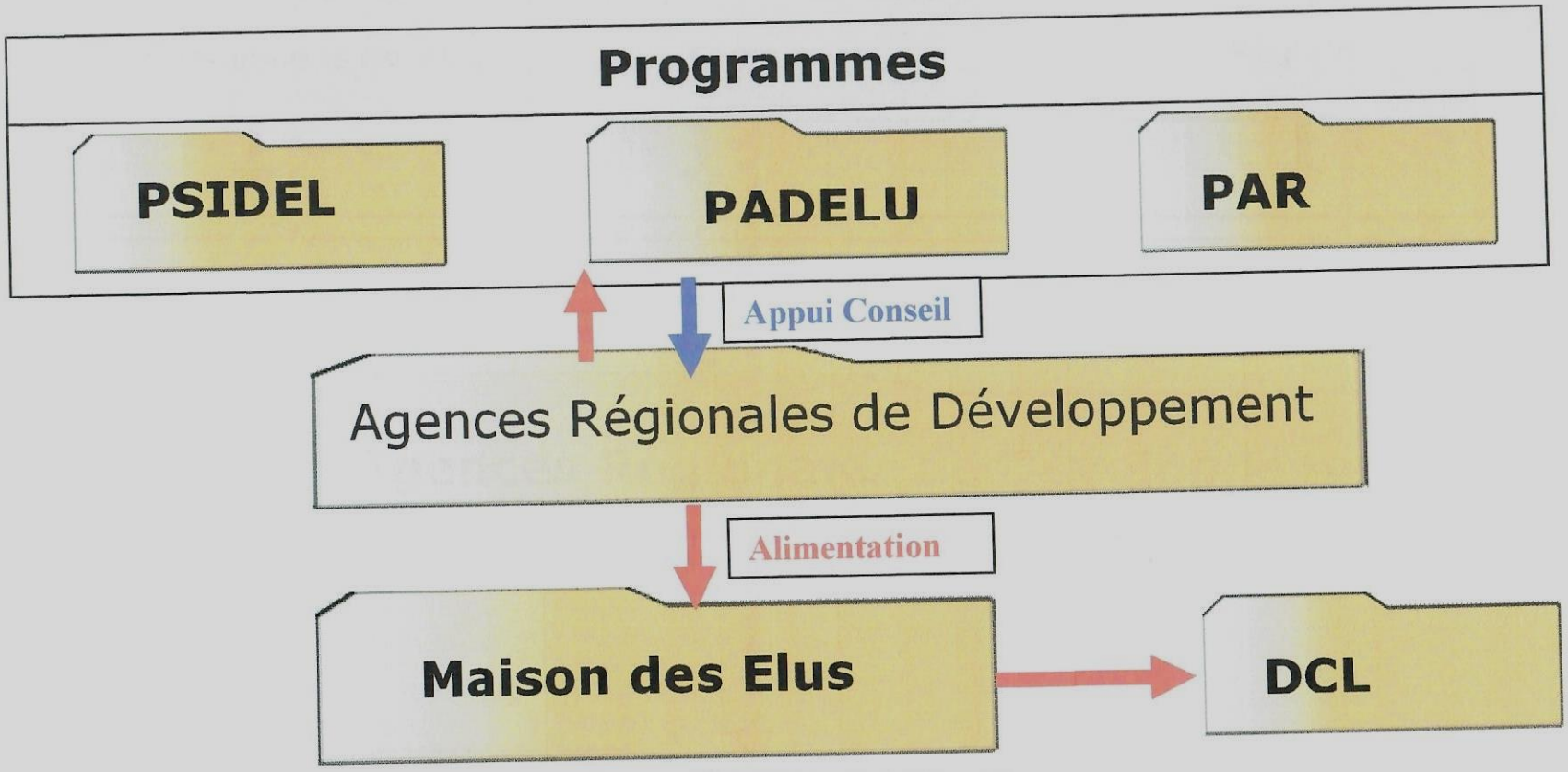

Alimentation en données et transmission des informations

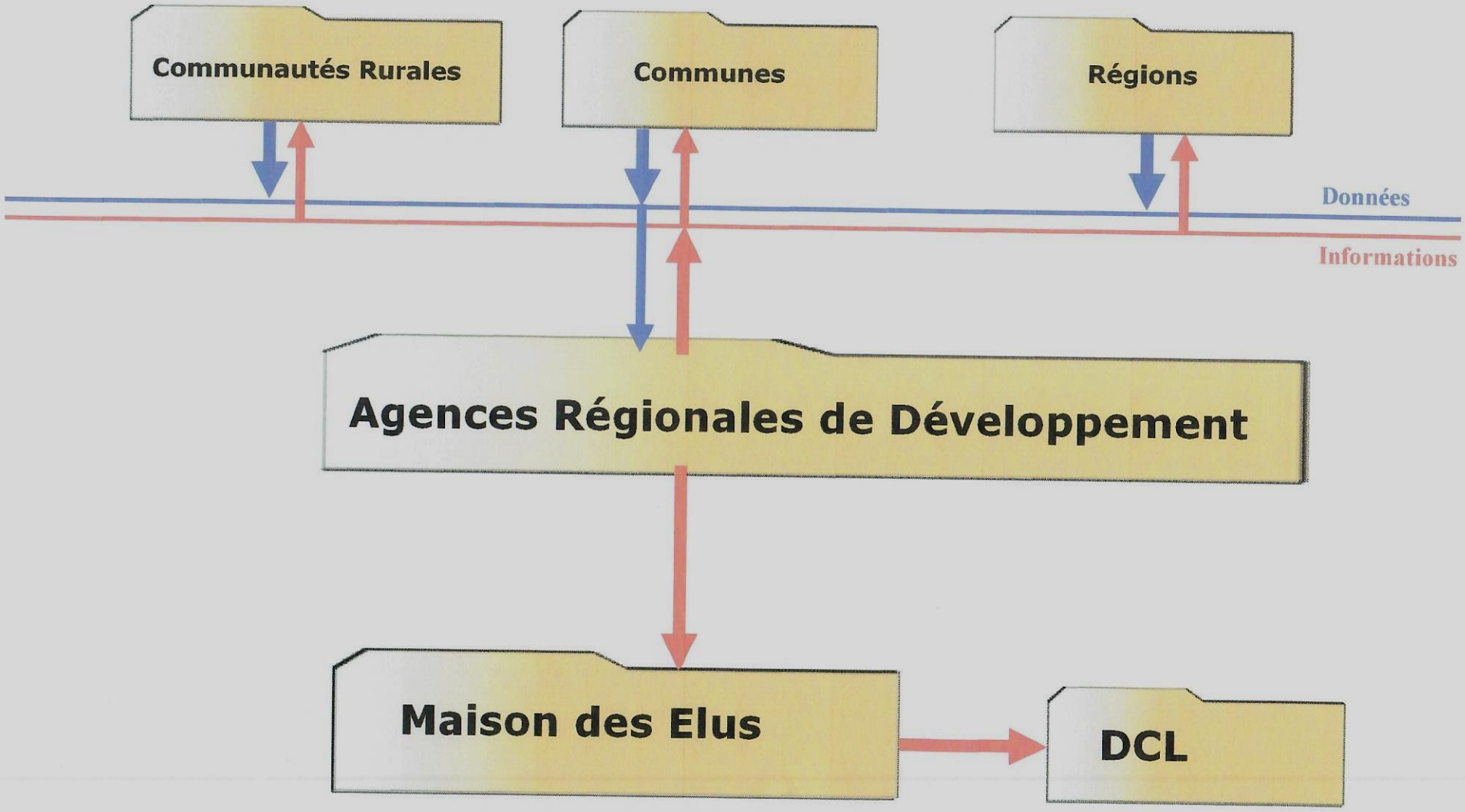
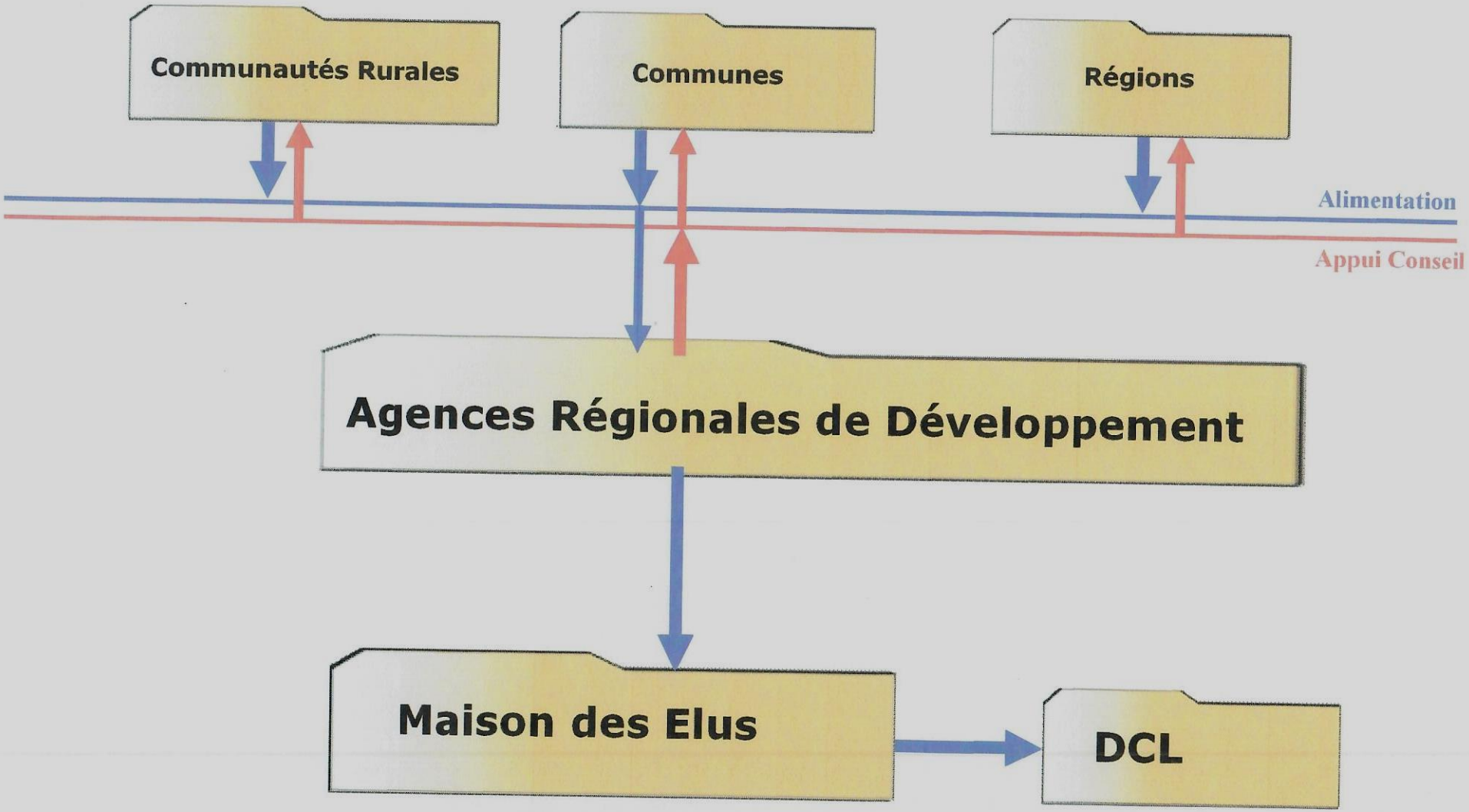
Mise à disposition de l'outil adapté au niveau des CL avec appui conseil des ARD
(avant ou après le terme des Programmes)